

# Commemorer la Première Guerre mondiale


Patrick Garcia  
Université de Cergy Pontoise



- Commémorer : un geste politique
- .=> La Révolution française
- => Tradition républicaine
- => une explosion du nombre de commémorations à partir des années 1990 notamment par l'ajout des commémorations de reconnaissance
- => la commémoration la plus longue jamais réalisée : le Centenaire de la Première Guerre mondiale

# Introduction

---

- 
- **Plan de l'intervention :**
  - I Commémorer : le sens d'un geste
  - II Le cycle des commémorations de la Première Guerre mondiale
  - III Les formes d'un centenaire
-



**I Commémorer : le sens d'un geste**

---

- **1. Une invention révolutionnaire**
  - « Il sera établi des fêtes nationales, pour conserver le souvenir de la Révolution Française, entretenir la fraternité entre les citoyens et les attacher à la Constitution, à la Patrie et aux lois. »
  - Constitution de 1791, Titre premier
  - Fêtes révolutionnaires
  - Panthéon (4 avril 1791)
  - Arbres de la Liberté (22 janvier 1794)
  - => Eduquer / « produire du citoyen »
-

- *Plantez au milieu d'une place un piquet couronné de fleurs, rassemblez-y le peuple et vous aurez une fête. Faites mieux encore : donnez les spectateurs en spectacle, rendez-les eux-mêmes acteurs; faites ainsi que chacun se voie et s'aime dans les autres, afin que tous soient mieux unis.*
- Jean-Jacques Rousseau, *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, 1758

Rendre sensibles les  
"nœuds politiques"  
(Pierre-Anastase  
Torné, 1793)





---

Fronton de David d'Angers (construit sous la Monarchie de Juillet)



**Le motif représente La Patrie, entre la Liberté et l'Histoire, distribuant des couronnes aux grands hommes :**

**\* à gauche de l'image : Malherbe, Mirabeau, Fénelon, Manuel, Carnot, Berthollet, Laplace, Louis David, Cuvier, La Fayette, Voltaire, Rousseau, Bichat.**

**\* à droite de l'image : groupe de soldats de toutes armes, avec, en tête, Bonaparte. "**

---






- **2. Une tradition républicaine**

- « Le culte des ancêtres est de tous le plus légitime ; les ancêtres nous ont faits ce que nous sommes. Un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire (j'entends de la véritable), voilà le capital social sur lequel on assied une idée nationale. Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent ; avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple. On aime en proportion des sacrifices qu'on a consentis, des maux qu'on a soufferts. On aime la maison qu'on a bâtie et qu'on transmet. Le chant spartiate : “Nous sommes ce que vous fûtes ; nous serons ce que vous êtes” est dans sa simplicité l'hymne abrégé de toute patrie. »

- Ernest Renan, *Qu'est ce qu'une nation ?*, 1882
-

- 
- => Discours de la « mêmeté » : nous sommes identiques à nos ancêtres
  - => Inscription dans une généalogie
  - Un geste politique ( $\neq$  du travail des historiens) :
  - Commémorer, c'est évoquer le passé pour parler aux hommes du présent de leur devenir commun
  - Concevoir le passé comme une ressource
  - « Célébrer les grands anniversaires, c'est préparer les grands événements. » Victor Hugo, *Actes et paroles*, 1877
-

## Mourir pour la Patrie

« Nous entrerons dans la carrière  
Quand nos aînés n’y seront plus.  
Nous y trouverons leur poussière  
Et l’exemple de leurs vertus. (bis)  
Bien moins jaloux de leur survivre  
Que de partager leur cercueil,  
Nous aurons le sublime orgueil  
De les venger ou de les suivre.  
Aux armes, Citoyens ! formez vos  
bataillons !  
Marchons (bis) qu’un sang impur  
abreuve nos sillons. »

***La Marseillaise (1792)***  
**(1792)**

**COUPLET DES ENFANTS (ajouté au texte de Rouget de l’Isle dès 1792 –  
auteur inconnu)**

---

« La République nous appelle  
Sachons vaincre ou sachons périr  
Un Français doit vivre pour elle  
Pour elle un Français doit mourir. »  
Marie-Joseph Chénier, *Chant du  
départ*, 1794

## Le calendrier républicain jusqu'en 1920

- 1879 : Marseillaise hymne national
  - 1880 : 14 Juillet (1790) fête nationale
  - 1885 : Entrée de Victor Hugo au Panthéon
  
  - Une commémoration sélective... [La mémoire organise l'oubli]
  
  - Cf le bas relief de la statue de la République (place de la République, Paris)
-



Le 14 juillet 1880, inauguration du monument à la République (vers 1882), esquisse d'Alfred Roll pour un tableau de 63m2 commémorant l'inauguration de la maquette en plâtre de la statue des frères Morice sur la place de la République à Paris. Conservé au Petit Palais à Paris.



Quelques bas reliefs de la statue de la République, place de la République à Paris œuvre de Morice érigée en 1883

---



1880 1<sup>ère</sup> fête nationale

4 septembre 1870 proclamation de la République



- **Le centenaire de 1789**

« Fête des pères / fêtes des fils »

- *Calendrier commémoratif du centenaire :*

- 4 mai, commémoration de l'ouverture des états généraux
- 5 mai Inauguration de l'exposition universelle
- 20 juin, commémoration du serment du Jeu de Paume
- 14 juillet, commémoration de la fête de la fédération de 1790
- 4 août, commémoration de “ l'abolition des privilèges ”
- 21 septembre, commémoration de la proclamation de la République

«La France glorifiait hier l'aurore d'un grand siècle qui a ouvert une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité.

Aujourd'hui nous venons contempler dans son éclat et dans sa splendeur l'œuvre enfantée par ce siècle de labeur et de progrès. [...] »

Sadi Carnot, 5 mai 1889

---





# **II Le cycle des commémorations de la Première Guerre mondiale**

---



- **1. La guerre la plus meurtrière connue jusque là**

- Pertes totales dues au conflit
- 10 millions de militaires
- 9 millions de civils
- 21 millions de blessés

- France
- 1, 4 million de militaires
- 300 000 civils
- 4, 3 millions de blessés

- => Deuil de masse (Fin des signes ostensibles de deuil)
  - « Veuves blanches »
-


- **2. Commémorer la Grande Guerre : l'invention d'un rituel**
- 11 novembre 1919 : défilé de la Victoire et de la Paix



Jean Galtier-Boissière : Défilé des mutilés, 14 juillet 1919. Musée d'Histoire contemporaine, Paris

- Actions des Anciens combattants pour l'instauration d'une commémoration
- 11 novembre 1920 / 11 novembre 1922 : jour férié
- La fabrication d'un rituel
  - Soldat inconnu
  - Allumage de la flamme
  - Minute de silence
  - Absence de discours
  - Sonnerie aux morts
  - Emblème (coquelicot en Grande Bretagne et dans le Commonwealth ; en France le bleuet )



- 
- **3. Une commémoration démultipliée et polysémique**
  - L'invention des monuments aux morts
  - Toutes les communes de France, nombreuses villes allemandes
  - Cérémonies de deuil (appel des morts)
  - Portent des messages différents
-

Après 1870 fondation  
du Souvenir français ;  
premiers monuments  
aux morts



*LOI relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la grande guerre.*

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1<sup>er</sup>. — Les noms des combattants des armées de terre et de mer ayant servi sous les plis du drapeau français et morts pour la France, au cours de la guerre de 1914-1918, seront inscrits sur des registres déposés au Panthéon.

Art. 2. — Sur ces registres figureront, en outre, les noms des non combattants qui auront succombé à la suite d'actes de violence commis par l'ennemi, soit dans l'exercice de fonctions publiques, soit dans l'accomplissement de leur devoir de citoyen.

Art. 3. — L'Etat remettra à chaque commune un livre d'or sur lequel seront inscrits les noms des combattants des armées, de terre et de mer, morts pour la France, nés ou résidant dans la commune.

Ce livre d'or sera déposé dans une des salles de la mairie et tenu à la disposition des habitants de la commune.

Pour les français nés ou résidant à l'étranger, le livre d'or sera déposé au consulat dont la juridiction s'étend sur la commune où est né, ou a résidé le combattant mort pour la patrie.

Art. 4. — Un monument national commémoratif des héros de la grande guerre, tombés au champ d'honneur, sera élevé à Paris ou dans les environs immédiats de la capitale.

Art. 5. — Des subventions seront accordées par l'Etat aux communes, en proportion de l'effort et des sacrifices qu'elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la patrie.

La loi de finances ouvrant le crédit sur lequel les subventions seront imputées réglera les conditions de leur attribution.

Art. 6. — Tous les ans, le 1<sup>er</sup> ou le 2 novembre, une cérémonie sera consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la patrie. Elle sera organisée par la municipalité avec le concours des autorités civiles et militaires.

Art. 7. — La présente loi est applicable à l'Algérie et aux colonies.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 25 octobre 1919.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :  
Le ministre de l'intérieur,

J. FAMS.

Le président du conseil, ministre de la guerre,  
GEORGES CLEMENCAU.

Le ministre des finances,

L.-L. KLOTZ.

Art. 4. — Un monument national commémoratif des héros de la grande guerre, tombés au champ d'honneur, sera élevé à Paris ou dans les environs immédiats de la capitale.

Art. 5. — Des subventions seront accordées par l'Etat aux communes, en proportion de l'effort et des sacrifices qu'elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la patrie.

La loi de finances ouvrant le crédit sur lequel les subventions seront imputées réglera les conditions de leur attribution.

Art. 6. — Tous les ans, le 1<sup>er</sup> ou le 2 novembre, une cérémonie sera consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la patrie. Elle sera organisée par la municipalité avec le concours des autorités civiles et militaires.

Loi 25 octobre 1919

Généralisation des monuments aux  
morts

- Le monument aux morts patriotique :  
l'exaltation du sacrifice

« Deutschland  
muss leben,  
und wenn wir  
sterben  
müssen »  
chant  
patriotique  
1916

Hambourg  
1933

---





« Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie  
Ont droit qu'à leur cercueil la joule vienne et prie.  
Entre les plus beaux noms, leur nom est le plus beau, Toute  
gloire près d'eux passe et tombe, éphémère  
Et comme le ferait une mère  
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau. Gloire  
à notre France éternelle !  
Gloire à ceux qui sont morts pour elle ! Aux martyrs ! Aux  
vaillants ! Aux forts ! »

- Victor Hugo
-

Des monuments  
aux messages  
différents

Pro patria



50. Type : Monument funéraire patriotique. *Marguy-en-Matz.*

## Les monuments de la victoire



43



44

2, 43, 44. Type : Monuments de la victoire. La Bourboule, Angerville et La Roche-en-Forez.





Joanny Durand, monument aux morts du lycée Claude Fauriel, Saint-Etienne (1922)



49. Type : Monument funéraire patriotique. *Pouldreuzic.*



Pacifistes

Monument aux morts de Mende



Chateau Arnoux, Alpes de Haute Provence



Dardilly



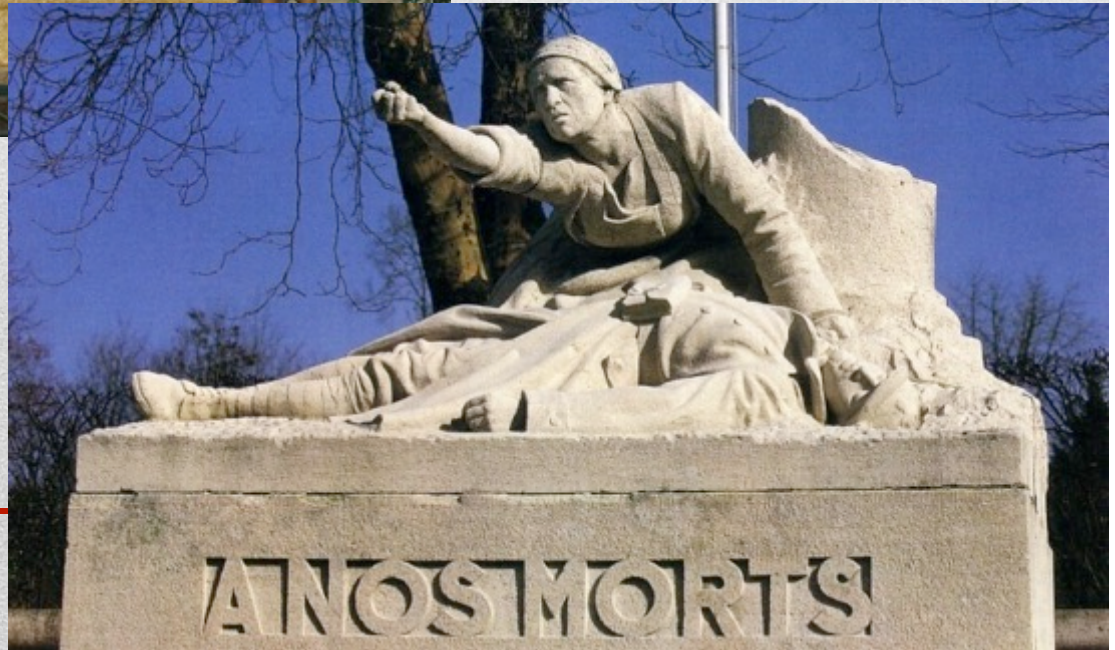


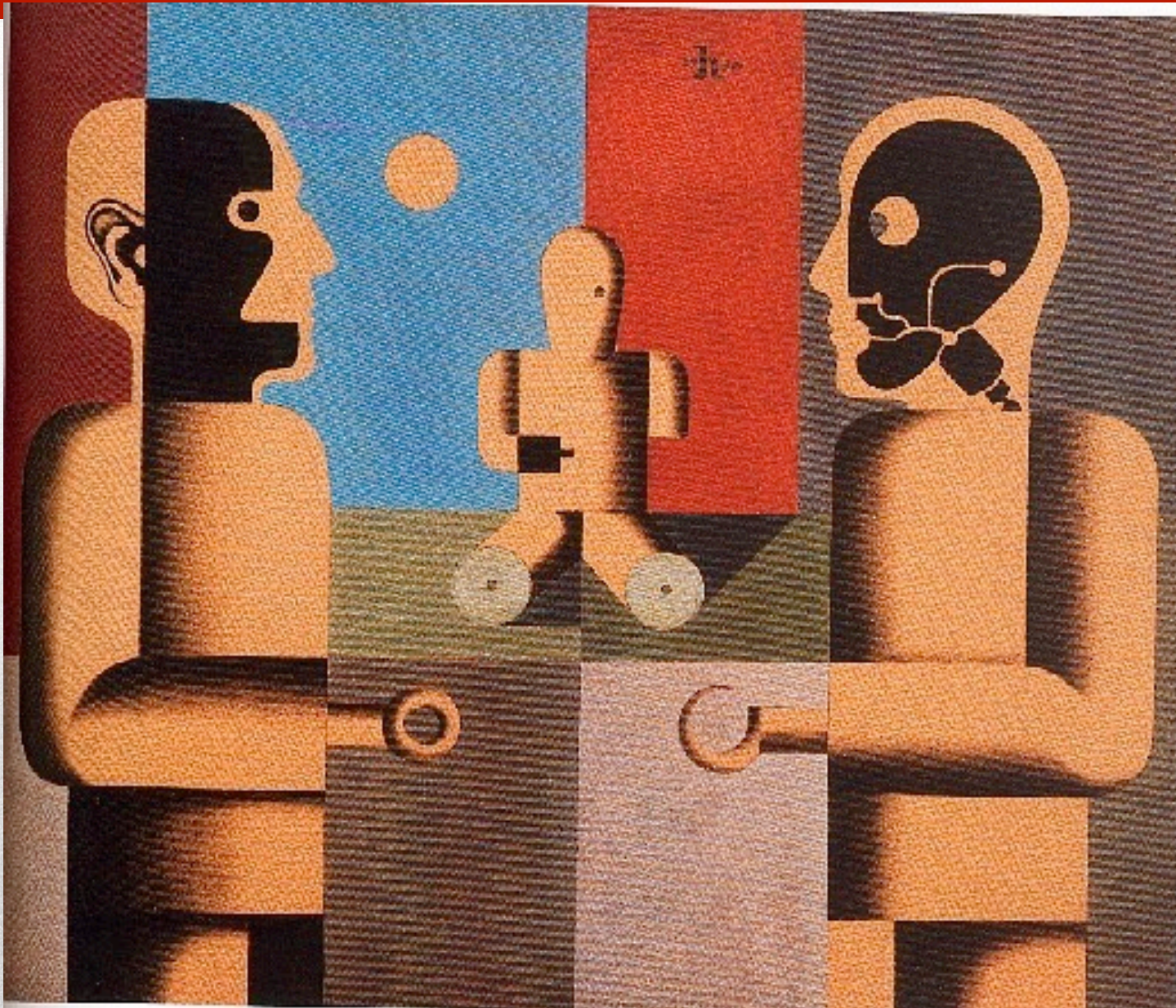
Equeurville



Gentioux

Péronne





Heinrich Hoerle, *Monument à la prothèse inconnue*, 1930


## Les inflexions du discours officiels

- « Un demi-siècle a passé depuis que se déroula la grande bataille de Verdun. Combien, pourtant, demeure profond le mouvement des âmes que soulève son souvenir ! Cela est vrai des anciens combattants et, d'abord, de ceux d'entre eux qui sont venus attester aujourd'hui leur fierté et leur fidélité. Cela est vrai, aussi, d'innombrables Français et Françaises qui savent que, pour notre pays, tout dépendit de ce qui fut alors joué et gagné ici. Cela est vrai, enfin, de tant et tant d'hommes et de femmes qui, partout dans le monde, s'émeuvent encore à la pensée du drame dont l'Histoire a été marquée sur le terrain que voilà. De part et d'autre de la Meuse, dans un secteur étroit de 24 kilomètres, entre le 21 février 1916 et le 7 septembre 1917, les armées de deux grands peuples guerriers tentèrent de se broyer mutuellement sur place. »
  - Charles de Gaulle, 27 mai 1916, Douaumont
-

- « Messieurs les anciens combattants de Verdun, dans ce panthéon, plus durable que tous les autres, qu'est la mémoire du peuple français, je souhaite que s'inscrive à jamais, dans notre histoire longue de plus d'un millénaire, à côté des dates de la bataille de Poitiers, de la bataille de Bouvines, de la libération d'Orléans, de la bataille de Valmy, de la bataille d'Austerlitz, la date de celle qui fut la plus longue, la plus sanglante, et la plus glorieuse de toutes les batailles qu'ait jamais livrées le peuple français : la bataille de Verdun en 1916 [...] Tout à l'heure, en souvenir de leur sacrifice, vous allez regarder défilé 2.000 hommes de l'armée française. Si ce défilé était celui de vos camarades, les ombres des combattants tués à Verdun, il durerait, sans interruption, pendant le jour et la nuit, jusqu'à demain à quatre heures du soir. »
  - Valéry Giscard d'Estaing, Verdun, 13 juin 1976
-



François Mitterrand et Helmut Kohl  
à Verdun le 22 septembre 1984




« Cet hommage embrasse tous les soldats de la République. Craonne est cet endroit où une armée d'élite, qui avait déjà durement et glorieusement combattu, une armée choisie pour sa bravoure, fut projetée sur un obstacle infranchissable – 200 mètres de buttes et de crêtes, balayés par le souffle mortel de l'artillerie et des mitrailleuses. Certains de ces soldats, épuisés par des attaques condamnées à l'avance, glissant dans une boue trempée de sang, plongés dans un désespoir sans fond, refusèrent d'être des sacrifiés. Que ces soldats, “ fusillés pour l'exemple ”, au nom d'une discipline dont la rigueur n'avait d'égale que la dureté des combats, réintègrent aujourd'hui, pleinement, notre mémoire collective nationale. »

Lionel Jospin, Discours au Chemin des Dames, à l'occasion des commémorations de l'armistice de 1918, pour l'inauguration d'une statue de M. Haïm Kern, à Craonne (Aisne)

**=>Un changement de regard**

---

- 
- « C'est dans cet univers dantesque que les hommes vont vivre et se battre, transis de froid, puis sous un soleil de plomb, rongés par la vermine, torturés par la faim et la soif, sans sommeil, sous un bombardement qui ne cesse que pour laisser place à des combats confus, acharnés, qui se terminent dans un effroyable corps à corps.
  - Tel est Verdun, un champ clos, un cauchemar, dont on peut seulement espérer s'éloigner provisoirement, au moment de la relève, lorsque les pertes ont atteint le tiers des effectifs.
  - - Ces hommes vont ainsi, au milieu des obus et des gaz toxiques, tenir trois cents jours et trois cents nuits, au prix de souffrances incroyables - pour ne rien dire de celles des blessés agonisant, couchés sur les rails du tunnel de Tavannes.»
  - Jacques Chirac, Allocution à l'occasion du 80ème anniversaire de la bataille de Verdun, 16 juin 1996.
  - « Nous nous sommes battus dans des conditions incroyables. Moi, je pensais, lorsque j'étais devant le monument où j'ai déposé une gerbe hier aux victimes des guerres et des tyrannies du XXe siècle, à ces millions de morts, trois millions de soldats allemands et français, pour la seule guerre de 1914-1918. Et pour quoi faire ? Rien. »
  - Jacques Chirac, Conférence de presse Berlin le 27 juin 2000.
-



« Le dernier survivant vient de rejoindre le premier mort de la plus atroce des guerres.

Qui se souvient de ce premier mort ?

Il était Caporal. Le 2 août 1914, en poste dans le village de Joncheray au sud-est du Territoire de Belfort, il s'oppose à une patrouille allemande qui a violé la frontière. Il fait les sommations d'usage.

En réponse, l'officier qui commande la patrouille sort son revolver et tire. Il est mortellement touché.

Avant de mourir il a le temps de riposter et de blesser mortellement à son tour celui qui vient de lui ôter la vie.

On pose les deux corps dans une grange côte à côte sur un lit de paille.

Le Français a 21 ans à peine. Il est instituteur. Il s'appelle Jules-André Peugeot.

L'Allemand est Alsacien, natif de la région de Mulhouse. Il a tout juste 20 ans. Il s'appelle Camille Mayer.

Ils aimaient la vie comme on l'aime à 20 ans. Ils n'avaient pas de vengeance, ils n'avaient pas de haine à assouvir.

Ils avaient 20 ans, les mêmes rêves d'amour, la même ardeur, le même courage.

Ils avaient 20 ans et le sentiment que le monde était à eux.


Ils avaient 20 ans, ils croyaient au bonheur.

Ils sortaient à peine de l'enfance et ils ne voulaient pas mourir.

»

- **Nicolas Sarkozy, Hommage national aux combattants de 1914-1918, Paris – Lundi 17 mars 2008**
-



- 
- Commémorer sans anciens-combattants
  - Funérailles de Lazare Ponticelli (hommage national 29 septembre 2017)
  - Modification du 11 novembre (inclusion de tous les « morts pour la France ») OPEX
-

- **III Les formes d'un centenaire**
  - **1. La mise en place d'une mission**
  - Précédent du Bicentenaire de la Révolution française
  - Mission Interministérielle
  - Commande d'un rapport (Joseph Zimet, septembre 2011)
  - Une commémoration qui se déroule sous trois présidences
  - <http://centenaire.org/fr>
-

**La Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale est un groupement d'intérêt public créé en 2012 par le Gouvernement dans la perspective de préparer et de mettre en œuvre le programme commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale.**

La Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale a trois objectifs principaux :

- Organiser, de 2014 à 2018, les temps forts du programme commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale décidés par le Gouvernement ;
- Coordonner et accompagner l'ensemble des initiatives publiques et privées mises en œuvre en France ou par la France à l'étranger dans le cadre du Centenaire, en proposant notamment un « label Centenaire » et un programme officiel des principales manifestations organisées autour du Centenaire. La Mission du Centenaire s'appuie, dans cette perspective, sur les Comités départementaux du Centenaire (CDC) mis en place dans chaque département afin de coordonner, sous l'autorité des préfets, l'action des services déconcentrés de l'Etat, des collectivités territoriales et des associations, sur les référents « mémoire et citoyenneté » qui président les Comités académiques du Centenaire (CAC) mis en place par l'Education nationale dans chaque académie, sur le réseau des acteurs du tourisme (GIE Atout France, comités régionaux du tourisme, comités départementaux du tourisme et offices de tourisme), ainsi que sur le réseau des ambassades et des Instituts français à l'étranger ;
- Informer le grand public sur les préparatifs du Centenaire et mettre en œuvre une politique de communication autour des principales manifestations organisées dans le cadre du Centenaire et assurer la diffusion des connaissances sur la Grande Guerre, notamment grâce à un portail de

## Résumé du rapport

### I. Les enjeux d'un centenaire international

### II. Le centenaire de la Première Guerre mondiale : un rendez-vous identifié et anticipé, en France et à l'étranger

### III. Proposition de calendrier pour le Centenaire

### IV. Trois grands projets pour un Centenaire

### V. Les orientations stratégiques du Centenaire

### VI. La gouvernance du Centenaire

### VII. Le financement du Centenaire

### Annexe

Plan du rapport de Joseph Zimet

Enjeux politique et économiques

---

Durant quatre ans, de 2014 à 2018, la France sera l'hôte du monde entier.

Durant quatre ans, les nations du monde entier viendront en France commémorer l'engagement de leurs soldats et de leurs travailleurs sur le front de l'ouest, épice de du premier conflit mondial de l'histoire de l'humanité.

Durant quatre ans, Australiens, Allemands, Britanniques, Canadiens, Américains, Indiens, Chinois, Nord-africains, Subsahariens, Indochinois, Néo-zélandais, Polonais, Russes, Belges, Tchèques, Portugais et bien d'autres encore, viendront arpenter le champ de bataille pour y retrouver les traces de leurs ancêtres.

Durant quatre ans, les représentants de ces pays viendront en France honorer leurs morts et se recueillir dans les nécropoles militaires qui peuplent pour l'éternité les paysages de la Grande Guerre.

Dans un même temps, le temps d'une commémoration qui ne ressemblera à aucune autre, les Français emprunteront les sentiers de la mémoire et retrouveront les souvenirs d'un temps qui fut celui de leurs parents et de leurs grands-parents, acteurs, témoins ou simples spectateurs de la Grande Guerre, la plus grande, la plus dure, la plus terrible épreuve collective que la société française traversa au cours du XX<sup>e</sup> siècle, dont elle sortit exsangue et bouleversée.

Durant quatre ans, chaque famille française retrouvera le chemin des monuments aux morts de ses villages ; chaque famille française se remémorera les récits de ses anciens, blessés, gazés, mutilés de la Grande Guerre ; chaque famille se souviendra des récits de famille, colportés de génération en génération, et qui tous racontaient la même chose : la souffrance et l'horreur d'une guerre qui ne ressemblait à aucune autre.

Durant quatre ans, les Français replongeront au cœur d'un temps révolu mais qui demeure pourtant étrangement familier ; durant quatre ans, le temps d'une commémoration, la société française retrouvera son passé et ses racines, ses ancêtres et ses morts, ses terroirs et ses clochers ; elle retrouvera un événement fondateur qui a bouleversé le quotidien de nos aïeux, transformé leurs modes de vie et façonné le monde qui est le nôtre.

Durant quatre ans, de 2014 à 2018, la France et les Français retrouveront la Grande Guerre.

Introduction du rapport de Joseph Zimet

- Objectifs :
- Comprendre
- Se souvenir
- Penser aux défis du temps présent
- « Main dans la main avec l'Allemagne »
- « Europe de la paix »
  
- +> Actualiser

Ainsi, c'est paradoxalement au moment où ils rendront hommage à tous les morts de la Grande Guerre que les Français seront confrontés à une question inscrite en filigrane des commémorations du Centenaire : les citoyens du XXI<sup>e</sup> siècle sont-ils toujours disposés à mourir pour la patrie<sup>10</sup> ?

- **Dispositif**
- **1. Des temps forts**
- Sarajevo 28 juin 2014
- 14 juillet 2014 « mettant à l'honneur toutes les nations engagées » dans le conflit...
- Projet d'une panthéonisation
- **2. Une commémoration décentralisée**

**- A compter de 2015, débiterait un deuxième cycle commémoratif, décentralisé, itinérant et intermittent, dont les collectivités territoriales seraient les hôtes et qui suivrait, durant trois ans, la chronologie et la géographie du champ de bataille. L'Etat**

Mobilisation de l'école

---

- **2. Commémorer la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale**

- Coïncidence

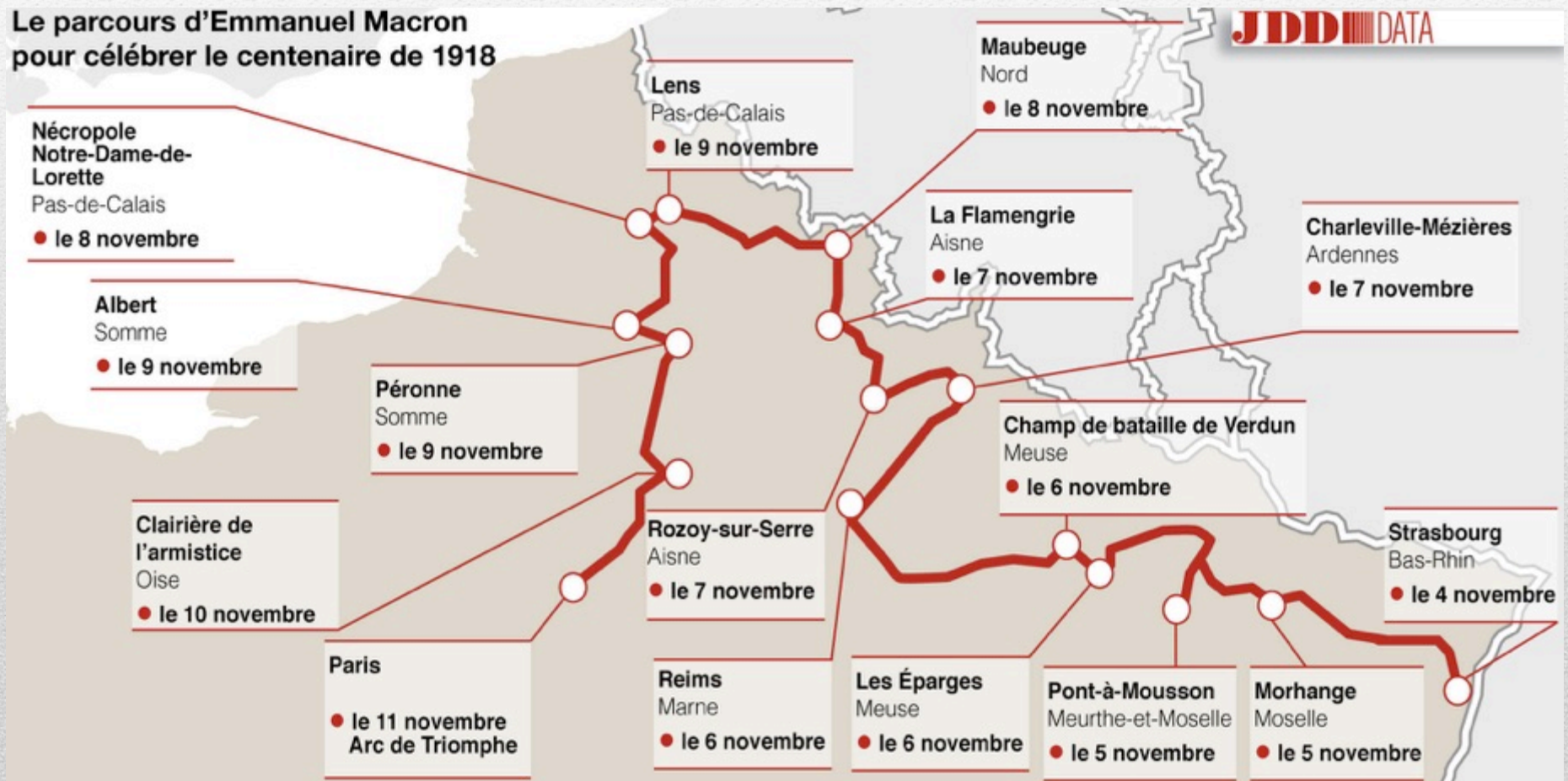
- Choix de François Hollande

1GM	2GM	Victimes	Résistance	Shoah	Esclavage	Algérie & Har	autres
07/11/13	06/06/12	01/09/13	27/05/13	22/07/12	10/05/13	12/09/12	23/04/14
01/07/14	25/08/12	06/06/14	03/10/13	21/09/12	10/05/14	17/10/12	13/04/14
01/08/14	11/02/14	12/12/16	03/10/13	18/03/14	12/05/16	25/09/16	24/04/14
03/08/14	11/02/14	26/06/16	04/10/13	27/01/15	13/05/15	19/03/16	03/12/14
04/08/14	06/06/14		12/11/13	06/04/15			16/12/14
30/05/16	06/06/14		21/02/14				01/11/16
30/05/16	15/08/14		13/05/14	Arménie			28/10/16
17/12/15	15/08/14		06/06/14	28/01/16			28/09/16
	15/12/15		15/08/14	24/04/15			23/06/16
			25/08/14	28/01/15			10/04/15
			08/05/15				
			30/04/15	Camp des milles			
			26/04/15	10/10/15			

Panthéonisation de Geneviève Anthonioz-De Gaulle ; Germaine Tillion ;  
Pierre Brossolette ; Jean Zay 27 mai 2015



- Emmanuel Macron Itinérance mémorielle (4-9 novembre 2018) et décision de Panthéoniser Maurice Genevoix



## 2. Moments forts

- La grande collecte (2013-2014)
- [www.lagrandecollecte.fr/](http://www.lagrandecollecte.fr/)



« Plus de 20 000 personnes ont répondu à ce grand appel et se sont rendues dans les 150 services d'archives participants. 1 600 fonds d'archives ont ainsi été déposés ou donnés, et quelque 325 000 documents ont été numérisés. Lettres aux parents, à la fiancée ou à l'épouse, carnets intimes, croquis et dessins, diplômes, médailles, objets insolites fabriqués dans les tranchées, tels ont été les souvenirs exhumés par les Français à l'occasion de ces deux Grandes Collectes » (2013-2014).

- **Monuments**

- Ex L'anneau de la mémoire (Notre Dame de Lorette)

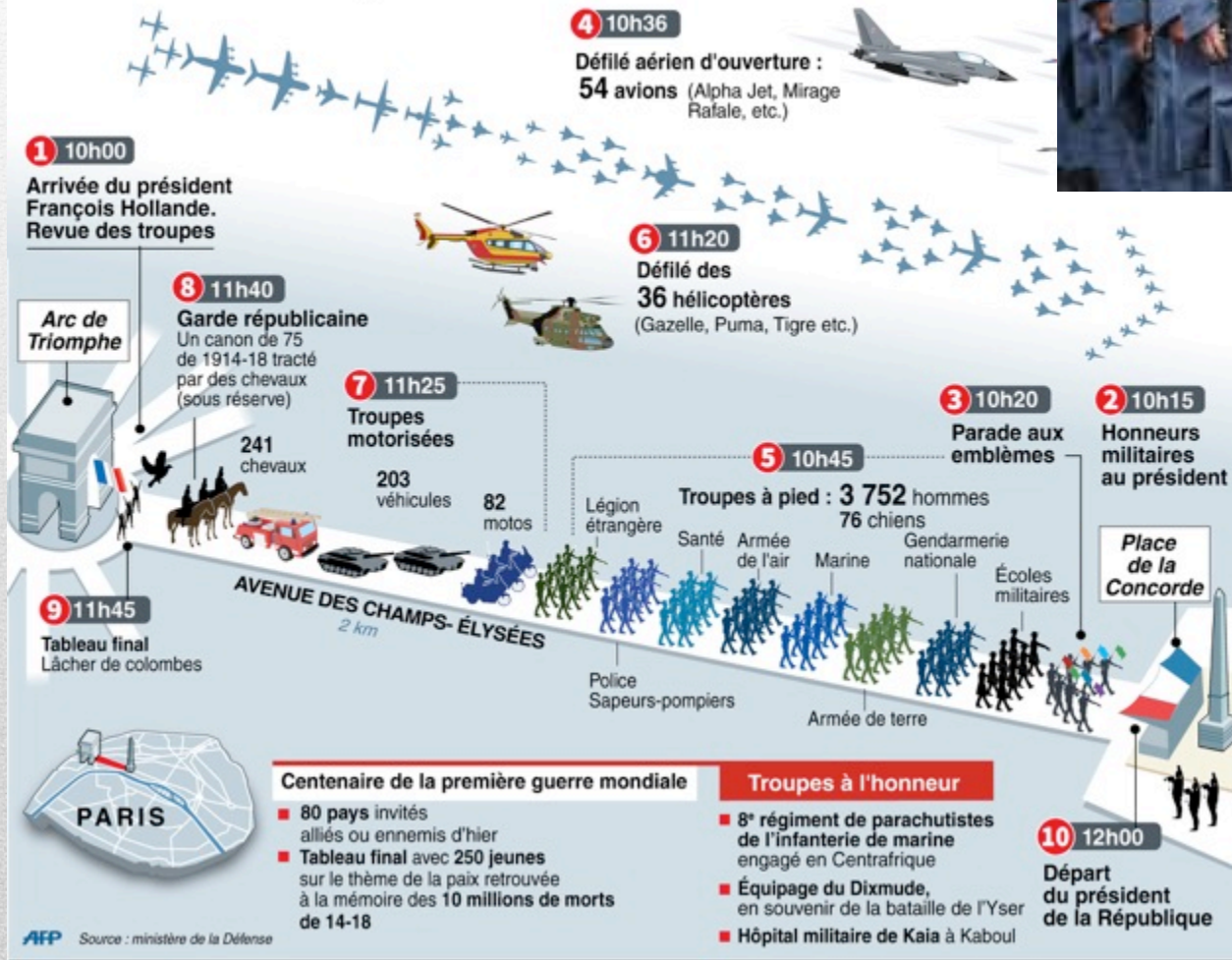


*L'anneau de la Mémoire*

- .Cérémonies



## Un défilé du 14 juillet en mémoire de 14-18



- Verdun, 2016



Volker Schlöndorff

<https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu07065/centenaire-de-la-bataille-de-verdun.html>

11 novembre 2018





Une commémoration internationale

Embarras de mémoire

Les réactions au spectacle de Volker Schlöndorff

Macron et l'évocation de Pétain

---

- Expositions, livres...



Webdocumentaires

<http://centenaire.org/fr/autour-de-la-grande-guerre/web/les-webdocumentaires-sur-la-premiere-guerre-mondiale>



- Production de memorabilia



- Difficile mesure de l'efficacité (étude en cours)
- Une commémoration portée par la vague mémorielle – la patrimonialisation du passé
- Une commémoration civile
- Quelle lisibilité du message à l'heure regain des nationalismes ?
- Une faiblesse : une prolifération d'événements mais pas d'événements mémoire ?
- Avez-vous eu l'impression de vivre une commémoration au cours de ces quatre dernières années ?

# Conclusions

---